Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

2014

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2014 *Résumé*

Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation

Plus de 500 millions d'exploitations agricoles familiales se répartissent la plus grande partie des terres agricoles mondiales et produisent l'essentiel des denrées alimentaires. Nous avons besoin des exploitations agricoles familiales pour parvenir à la sécurité alimentaire partout dans le monde, préserver et protéger l'environnement naturel et mettre fin à la pauvreté, à la dénutrition et à la malnutrition. Ces objectifs ne seront atteints qu'à condition que les exploitations familiales deviennent beaucoup plus productives et fonctionnent davantage dans l'optique d'un développement durable; autrement dit, il faut qu'elles s'ouvrent à l'innovation, dans le cadre d'un système qui tienne compte de leur diversité et de la complexité des défis à relever.

©FAO/Giulio Napolitano

Le présent rapport, intitulé: *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2014: Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation*, montre en quoi l'innovation dans les exploitations agricoles familiales contribue à la sécurité alimentaire, au recul de la pauvreté et à la protection de l'environnement dans le monde. Le rapport fait valoir que les exploitations agricoles familiales doivent être encouragées à innover d'une manière qui favorise l'intensification durable de la production et l'amélioration des moyens d'existence ruraux. L'innovation est un processus par lequel les agriculteurs augmentent leur production et améliorent leurs pratiques de gestion. Il peut s'agir de planter de nouvelles variétés végétales, d'associer les pratiques traditionnelles à de nouvelles connaissances scientifiques, d'appliquer des pratiques intégrées novatrices en matière de production et de traitement après récolte ou encore de fonctionner sur le marché de façon nouvelle et de sorte à obtenir davantage. Mais l'innovation n'est pas du seul ressort des agriculteurs. Le secteur public, en concertation avec le secteur privé, la société civile et les agriculteurs et leurs organisations doit créer un système d'innovation qui relie entre eux ces divers acteurs, renforce les capacités des agriculteurs et incite ces derniers à innover.

Les exploitations agricoles familiales sont très hétérogènes, en termes de taille, d'accès au marché et de caractéristiques du ménage, une diversité qui se traduit par des besoins différents au regard de l'innovation. Les moyens d'existence du ménage sont souvent complexes, combinant de multiples activités liées aux ressources naturelles, telles que la culture, l'élevage, la pêche ou encore la cueillette en forêt, et des activités hors exploitation, agricoles ou non et salariées ou exercées à titre indépendant. Dans les exploitations agricoles familiales, ce sont les membres du ménage qui prennent les décisions de gestion et qui constituent l'essentiel de la force de travail. Dans ce type d'exploitation, le processus d'innovation met en jeu une problématique hommes-femmes et les relations entre générations. Les politiques seront plus efficaces si on les adapte aux particularités des différents types de ménages d'agriculteurs, compte tenu de l'environnement institutionnel et agroécologique. Il est essentiel que les systèmes de recherche, les services de conseil, les organisations et les coopératives de producteurs ainsi que les institutions du marché soient ouverts à tous.

Concevoir un système d'innovation pour le XXIe siècle est une entreprise plus complexe qu'au temps de la révolution verte. Le cadre institutionnel est différent, du fait que le secteur public joue un rôle de moins en moins important dans l'innovation agricole et que de nouveaux acteurs interviennent désormais, tels que les entreprises de recherche, les prestataires de services de conseil privés et les organisations de la société civile. Les agriculteurs doivent en outre faire face à la mondialisation, à la complexité croissante des chaînes de valeur, aux pressions exercées sur les ressources naturelles et au changement climatique.

Exploitations agricoles familiales: taille et répartition

©FAO/Farooq Naeem

©FAO/Ishara Kodikara

On compte plus de 570 millions d'exploitations agricoles dans le monde. La notion d'agriculture familiale est imprécise mais la plupart des définitions se réfèrent au type de gestion ou de propriété et au fait que la main-d'œuvre provient de l'exploitation même. Plus de 90 pour cent des exploitations agricoles sont gérées par un individu ou une famille et recourent principalement à la main-d'œuvre familiale. Si l'on s'en tient à ces critères, les exploitations familiales représentent de loin la forme d'agriculture la plus répandue dans le monde. Selon les estimations, elles occuperaient de 70 à 80 pour cent des terres agricoles et produiraient plus de 80 pour cent des denrées alimentaires mondiales en termes de valeur.

La grande majorité des exploitations agricoles dans le monde sont petites ou très petites et, dans bon nombre de pays à faible revenu, ne cessent de voir leur superficie diminuer. À l'échelle mondiale, les exploitations de moins de 1 hectare représentent 72 pour cent de toutes les exploitations mais ne couvrent que 8 pour cent de la superficie totale des terres agricoles. Les exploitations un peu plus grandes - 1 à 2 hectares - représentent 12 pour cent de toutes les exploitations et couvrent 4 pour cent des terres, et les exploitations comprises entre 2 et 5 hectares représentent 10 pour cent de toutes les exploitations et couvrent 7 pour cent des terres. À l'inverse, seulement 1 pour cent de toutes les exploitations font plus de 50 hectares mais, bien qu'en petit nombre, s'adjugent 65 pour cent des terres agricoles mondiales. Beaucoup de ces grandes, voire très grandes, exploitations appartiennent à des familles et sont exploitées par la famille.

La forte asymétrie dans la répartition des exploitations agricoles par taille à l'échelle mondiale tient essentiellement au fait que les exploitations de très grande taille sont concentrées dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et dans les pays où l'élevage extensif est un élément dominant du système agricole. Les terres sont dans une certaine mesure plus également réparties dans la catégorie des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Dans ces pays, plus de 95 pour cent des exploitations ont moins de 5 hectares. Ces exploitations occupent près de trois quarts des superficies agricoles totales dans les pays à faible revenu et près des deux tiers dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. En revanche, les exploitations de plus de 50 hectares ne couvrent que 2 pour cent et 11 pour cent respectivement des superficies agricoles de ces deux groupes de pays.

Ce qu'il convient exactement de considérer comme une petite exploitation, par exemple moins de 0,5 hectare ou moins de 1 hectare, est fonction des conditions agroécologiques et socioéconomiques, tandis que la viabilité économique de l'exploitation dépend des débouchés commerciaux et des choix politiques. En dessous d'une certaine taille, une exploitation agricole peut être trop petite pour constituer le principal moyen d'existence d'une famille. Dans ce type de situation, l'agriculture peut néanmoins contribuer d'une manière non négligeable aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire des familles, mais pour vivre correctement, celles-ci doivent avoir des compléments de revenu-emploi hors exploitation, transferts ou envois de fonds. Cependant, beaucoup de petites et moyennes exploitations agricoles familiales des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pourraient contribuer davantage à la sécurité alimentaire et au recul de la pauvreté rurale dans le monde, en fonction de leur potentiel productif, de leur accès au marché et de leur capacité d'innovation. Avec un système d'innovation agricole favorable, ces exploitations pourraient contribuer à transformer l'agriculture mondiale.

Note: Il est difficile d'évaluer le nombre d'exploitations et parmi elles le nombre d'exploitations familiales dans le monde car on ne dispose pas de données complètes et comparables pour tous les pays. Les estimations qui sont présentées ici ont été calculées d'après les recensements agricoles effectués dans différents pays et portant sur différentes périodes. Il s'agit de donner un ordre de grandeur et non de fournir des chiffres exacts.

Répartition des exploitations agricoles, par région, groupes de pays et taille des exploitations

Répartition des exploitations agricoles, par région, pays, ou groupes de pays

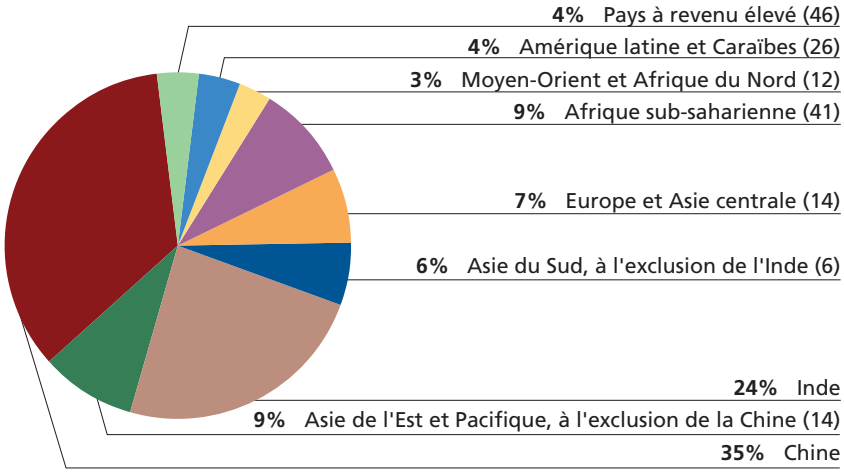

Répartition des exploitations agricoles, par groupes de pays (revenus)

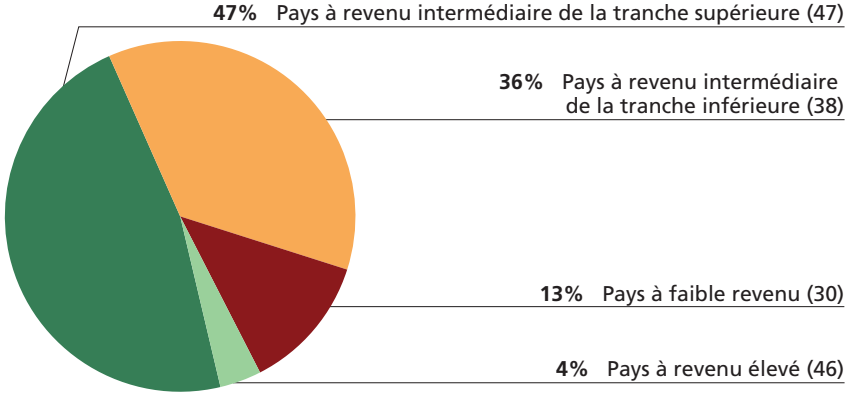

Répartition des exploitations agricoles, par taille des exploitations

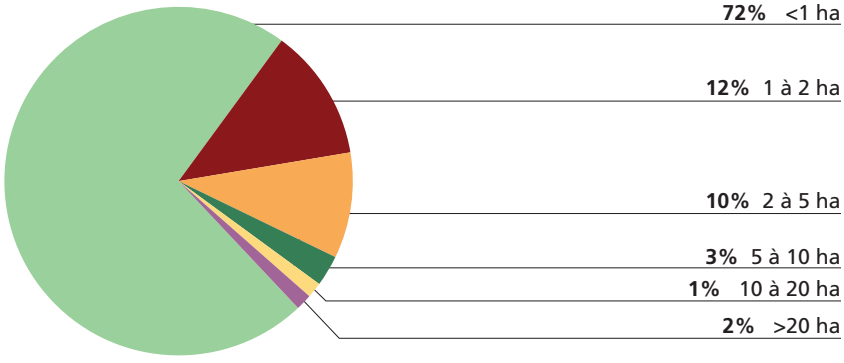

Note: Les deux premiers graphiques ont été établis à l'aide d'un échantillon de 161 pays, regroupant près de 570 millions d'exploitations; le nombre de pays est indiqué entre parenthèses. Le troisième graphique indique la répartition des exploitations par taille, pour un total de 460 millions d'exploitations environ dans 111 pays.
Source: FAO

Exploitations agricoles familiales, sécurité alimentaire et pauvreté

Dans la plupart des pays, les petites et moyennes exploitations agricoles tendent à avoir de meilleurs rendements à l'hectare que les grandes parce qu'elles gèrent les ressources et utilisent la main-d'œuvre d'une manière plus intensive. On peut en conclure que leur part dans la production alimentaire nationale est probablement plus importante que leur part dans les terres agricoles.

Une proportion importante des exploitations familiales dotées d'une faible superficie sont aussi tributaires d'autres ressources naturelles, notamment des forêts, des pâturages et des ressources halieutiques. L'usage intensif qu'elles font des ressources peuvent menacer le caractère durable de la production. Ces exploitations de petite taille ou de taille moyenne, en plus du rôle central qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire mondiale, sont un rouage essentiel de la gestion des ressources naturelles et de la protection de l'environnement.

Les petites exploitations tendent à afficher de meilleurs rendements par hectare que les grandes mais elles produisent moins par travailleur. La productivité de la main-d'œuvre – ou la production par travailleur – est aussi beaucoup plus basse dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé. L'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre est une condition préalable à une croissance soutenue des revenus. Par conséquent, permettre aux familles d'agriculteurs, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, d'accroître leur productivité est essentiel si l'on veut stimuler les revenus agricoles et marquer des points contre la pauvreté rurale.

Les petites exploitations tendent à avoir de meilleurs rendements que les grandes dans un même pays, mais une comparaison entre pays montre que les rendements à l'hectare sont beaucoup plus faibles dans les pays pauvres, où les petites exploitations sont pourtant dominantes, que dans les pays riches. Ce paradoxe apparent tient simplement au fait que, dans les pays à faible revenu, les rendements sont très inférieurs en moyenne à ceux que l'on observe dans les pays riches et très inférieurs à ce qu'ils seraient si on adaptait convenablement les techniques et les pratiques de gestion et si on les diffusait plus largement dans les pays à faible revenu. L'innovation visant une augmentation des rendements dans les pays en développement pourrait avoir des incidences importantes – accroissement de la production agricole, augmentation des revenus agricoles et baisse des prix des denrées alimentaires – et contribuer ainsi à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire en rendant les aliments plus abordables et plus accessibles, à la fois pour les populations rurales et pour les populations urbaines.

Pour que l'amélioration potentielle des rendements et de la productivité de la main-d'œuvre devienne réalité, il faut impérativement que les exploitants familiaux puissent innover. Il existe essentiellement deux stratégies, distinctes mais interdépendantes, pour améliorer la productivité des agriculteurs: la première est la mise au point, l'adaptation et l'application de nouvelles technologies et pratiques de gestion agricole; la deuxième est la généralisation de l'application de technologies et pratiques existantes. La première élargit le potentiel d'accroissement de la productivité des ressources existantes en repoussant les frontières de la production. La deuxième permet aux agriculteurs de réaliser une part plus grande de ce potentiel.

©FAO/Farooq Naeem

©FAO/Jon Spaull

Productivité des terres et de la main-d'œuvre, selon la taille des exploitations

Production agricole en valeur, par hectare

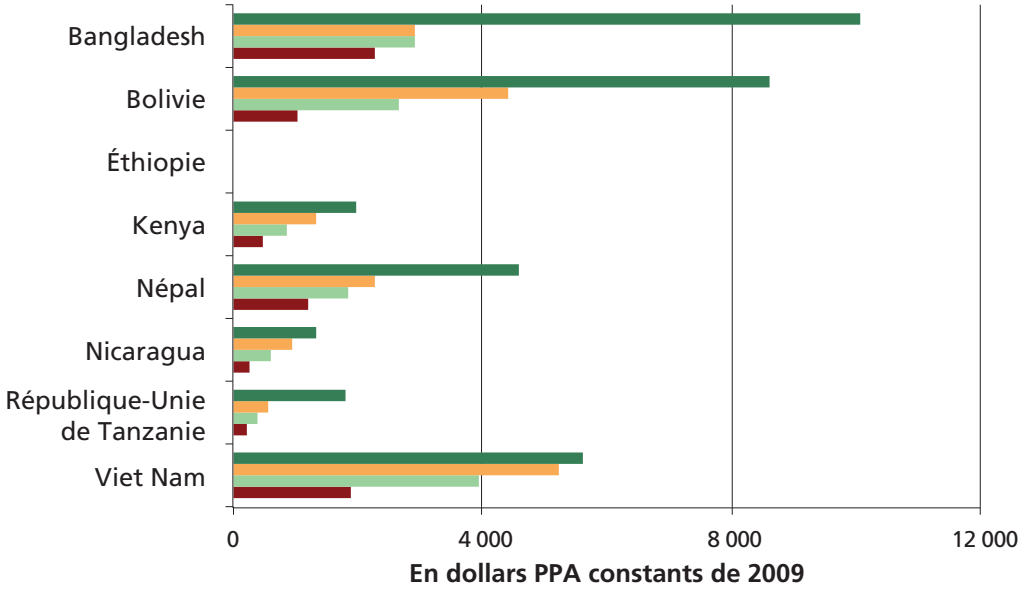

Production agricole en valeur, par travailleur et par jour

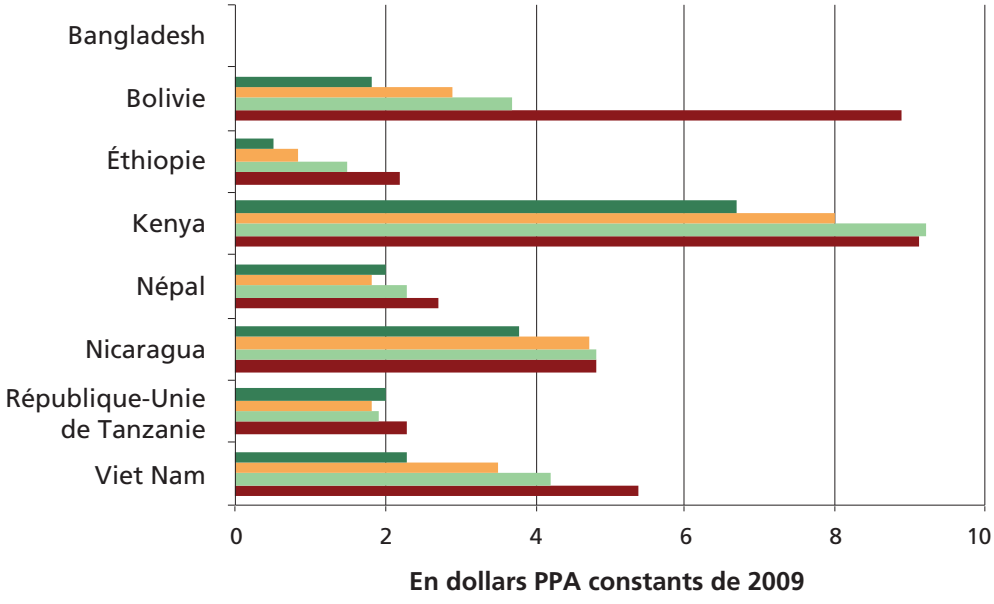

1er quartile | 2e quartile | 3e quartile | 4e quartile

Notes: On entend par productivité des terres la valeur de la production agricole (en dollars PPA constants de 2009) par hectare de terre agricole. On entend par productivité de la main-d'œuvre la valeur de la production agricole (en dollars PPA constants de 2009) par travailleur et par jour, les travailleurs comportant une part de main-d'œuvre salariée et une part de main-d'œuvre fournie par les ménages, pour tous les pays sauf le Viet Nam, pour lequel on ne disposait pas d'information sur la main-d'œuvre salariée. Les estimations relatives à la productivité de la main-d'œuvre sont plus utiles pour l'analyse par taille des exploitations à l'intérieur de chaque pays que pour l'analyse sur plusieurs pays. En effet, la méthode utilisée pour estimer les jours de travail diffère d'une étude à l'autre, selon les données disponibles.
Source: FAO

Les systèmes d'innovation au service de l'agriculture familiale

Il y a innovation quand des individus et des groupes adoptent des idées, des technologies ou des processus nouveaux qui, s'ils s'avèrent intéressants, se répandent à l'échelle des communautés et des sociétés. Le processus est complexe, fait intervenir de nombreux acteurs et ne peut pas fonctionner en vase clos. Il est favorisé par la présence d'un système d'innovation efficace. Un système d'innovation agricole comprend, entre autres choses, l'environnement économique et institutionnel général favorable dont tout agriculteur a besoin. Les services de recherche et de conseil et des organisations de producteurs agricoles efficaces sont deux autres composantes essentielles. Souvent, l'innovation consiste à reprendre les connaissances locales et les systèmes traditionnels et à les adapter en les combinant à de nouvelles connaissances issues des systèmes de recherche formels.

L'une des principales motivations de tous ceux qui innovent, y compris dans le secteur de l'agriculture familiale, est de voir leur démarche aboutir à un plus grand accès au marché. Les agriculteurs qui sont en mesure d'écouler leur production sur le marché, y compris sur les marchés locaux, qu'il s'agisse d'aliments de base ou de cultures de rapport, ont particulièrement intérêt à innover. En effet, les technologies aident les agriculteurs à entrer sur le marché en leur permettant de produire des surplus commercialisables. L'innovation et la commercialisation dépendent l'une de l'autre et se renforcent mutuellement. Cependant, les investissements dans les infrastructures de marché, physiques et institutionnelles, sont essentiels pour permettre aux agriculteurs d'accéder aux marchés de produits et aux marchés d'intrants. Des organisations et des coopératives de producteurs efficaces peuvent aussi jouer un rôle dans l'accès à ces marchés.

Compte tenu de l'hétérogénéité des exploitations agricoles familiales, qu'il s'agisse de la taille, de l'accès au marché ou d'autres caractéristiques, il est peu probable que des politiques d'application générale répondent aux besoins de toutes. L'appui public à l'innovation doit tenir compte de la structure particulière de l'agriculture familiale dans chaque pays et chaque contexte, ainsi que des objectifs fixés pour le secteur.

Certains exploitants familiaux gèrent de grandes entreprises commerciales et n'attendent que peu de chose du secteur public, en dehors des recherches agronomiques susceptibles de garantir le potentiel de production sur le long terme et outre l'environnement et les infrastructures dont tout agriculteur a besoin pour être productif, encore que ces exploitants pourraient demander des réglementations et des mesures de soutien et d'incitation pour fonctionner davantage selon les principes du développement durable. Lorsque l'exploitation familiale est très petite, les agriculteurs vont sur les marchés essentiellement en tant qu'acheteurs nets de produits alimentaires. La production d'aliments constitue un élément essentiel de leur stratégie de survie mais, trop souvent

©REUTERS/Antony Njuguna

confrontés à un environnement politique défavorable et privés de moyens, ils sont incapables de faire de leur exploitation une entreprise commercialement viable. Un grand nombre de ces exploitants complètent leurs revenus et leurs apports alimentaires en tirant parti d'autres éléments du paysage naturel - forêts, pâturages et ressources halieutiques - et en prenant un emploi au dehors. Ces agriculteurs devront miser sur la diversification des activités et l'étalement des risques, en s'appuyant sur ces autres ressources et sur différentes stratégies de subsistance. L'agriculture et l'innovation agricole sont susceptibles d'améliorer leurs moyens d'existence mais il est peu probable qu'elles puissent être le principal moyen de les hisser hors de la pauvreté. Pour les aider à échapper à la pauvreté il faut intervenir sur plusieurs fronts, notamment en mettant en place des politiques de développement rural globales et des mécanismes de protection sociale efficaces. Entre ces deux extrêmes, on trouve les millions de petites et moyennes exploitations agricoles familiales qui pourraient devenir des entreprises économiquement viables et fonctionnant dans le respect de l'environnement. Or, un grand nombre d'entre elles ne sont pas suffisamment intégrées dans des systèmes d'innovation efficaces et n'ont pas les capacités nécessaires pour innover, ou ne sont pas incitées à le faire.

Les actions publiques visant à promouvoir l'innovation dans les exploitations agricoles familiales doivent mettre l'accent sur la recherche, les services de conseil, les institutions et les infrastructures, en faisant en sorte qu'ils profitent à tous, ce que le secteur privé n'est généralement pas en mesure de faire. Par exemple, la recherche agronomique sur la culture, l'élevage et les modes de gestion pratiqués par les petits agriculteurs constitue un bien public à placer au rang des priorités. Par ailleurs, un environnement favorable aux organisations de producteurs et aux autres organisations communautaires peut contribuer à la promotion de l'innovation dans les exploitations agricoles familiales.

©FAO/Giulio Napolitano

©FAO/S. Treinen

Promouvoir une productivité durable dans les exploitations agricoles familiales

La demande de produits alimentaires augmente alors que les ressources en terres et en eau se raréfient et se dégradent. Le changement climatique exacerbera ces problèmes. Au cours des prochaines décennies, les agriculteurs devront produire des quantités nettement plus importantes de denrées alimentaires, pour l'essentiel sur des terres déjà en production. Les écarts considérables entre les rendements actuels et les rendements potentiels des principales cultures montrent qu'une augmentation non négligeable de la production pourrait être obtenue par une amélioration de la productivité dans les exploitations agricoles familiales. À cet effet, il faut mettre au point de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques ou éliminer les obstacles et les problèmes qui freinent l'adaptation des technologies et des pratiques existantes et leur diffusion. Vaincre la pauvreté dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire suppose aussi de stimuler la productivité du travail en favorisant l'innovation dans les exploitations agricoles familiales, et d'offrir aux familles agricoles de nouvelles possibilités d'emploi.

Il ne suffit pas de produire davantage. Pour prospérer sur le long terme, les sociétés doivent aussi produire selon les principes du développement durable. L'ancien paradigme de la production intensive à forte consommation d'intrants ne permet pas de relever le défi. La croissance de la productivité doit être liée à une intensification dans des conditions durables. Cela signifie, notamment, qu'il faut conserver, protéger et valoriser les ressources naturelles et les écosystèmes, améliorer les moyens d'existence et le niveau de vie des populations et des groupes sociaux et renforcer leur résilience, en particulier face au changement climatique et à l'instabilité des marchés.

Le monde doit pouvoir compter sur les exploitations agricoles familiales pour produire les aliments dont il a besoin, et ce d'une manière durable. À cet effet, les exploitants familiaux doivent disposer des connaissances et bénéficier des mesures d'incitation économiques et politiques nécessaires pour fournir les services environnementaux essentiels (protection des bassins versants, conservation de la biodiversité et fixation du carbone, notamment).

Éliminer les obstacles à l'agriculture durable

©FAO/N.Franz

©FAO

©FAO/I. Velez

©FAO/I. De Borhegyi

Dans les petites exploitations agricoles familiales, les agriculteurs ont tendance à privilégier les méthodes éprouvées et fiables parce qu'une seule décision malencontreuse peut compromettre toute une campagne; mais ils adoptent facilement une nouvelle méthode s'ils pensent pouvoir en tirer un avantage. Cependant, plusieurs obstacles empêchent souvent les agriculteurs d'adopter les pratiques novatrices qui concilient amélioration de la productivité et préservation et valorisation des ressources naturelles. Les principaux obstacles sont l'absence d'infrastructures physiques et d'infrastructures de commercialisation, le manque d'instruments financiers et d'instruments de gestion des risques et la précarité des droits de propriété.

En outre, il arrive souvent que, lorsqu'ils introduisent des améliorations, les agriculteurs soient confrontés à des coûts de démarrage élevés et à de longs délais de retour sur investissement. C'est un point qui peut être rédhibitoire, en particulier en l'absence de droits fonciers garantis et d'accès à des sources de financement et de crédit. Il est peu probable aussi que les agriculteurs se lancent dans des activités et des pratiques coûteuses pour générer des biens publics (telles que la conservation de l'environnement) sans compensation ou en dehors d'une action collective locale. En outre, il est courant que les pratiques et les technologies agricoles améliorées ne fonctionnent bien que dans les contextes agroécologiques et sociaux pour lesquels elles ont été conçues. Si les solutions ne sont pas adaptées aux conditions locales, leur adoption peut être gravement compromise.

Les institutions locales, notamment les organisations de producteurs, les coopératives et les autres organisations communautaires, ont un rôle déterminant à jouer dans l'élimination de certains de ces obstacles. Le bon fonctionnement des institutions locales et leur coordination avec les secteurs public et privé et avec les agriculteurs eux-mêmes, hommes et femmes, peuvent être déterminants, du fait qu'ils permettent ou non aux petites exploitations agricoles familiales d'introduire des améliorations novatrices et durables adaptées à leurs propres besoins et aux conditions locales.

Mettre l'accent sur les exploitations familiales dans la recherche-développement agricole

Il faut investir dans la recherche-développement agricole si l'on veut améliorer la productivité agricole, préserver l'environnement et vaincre la pauvreté et la faim. Il est abondamment démontré que les investissements publics dans la recherche-développement agricole sont particulièrement rentables. Dans nombre de pays, cet investissement est actuellement insuffisant. La recherche conduite par le secteur privé tient une place de plus en plus importante, notamment dans les pays à revenu élevé, mais elle ne peut remplacer la recherche publique. La recherche agricole peut être considérée en grande partie comme un bien public, car les avantages associés aux connaissances ainsi produites ne peuvent pas devenir la propriété d'une société privée, de sorte qu'il est peu probable que le secteur privé soit intéressé. En outre, les avantages liés à la recherche-développement agricole mettent souvent beaucoup de temps à se concrétiser. De plus, la recherche est un processus cumulatif et l'obtention de résultats s'inscrit dans la durée. C'est pourquoi il est fondamental que l'engagement public dans la recherche agricole soit continu et de longue haleine. Il peut être utile de recourir à certaines formes novatrices de financement à court terme, mais un financement institutionnel stable est indispensable pour conserver un minimum de capacité de recherche sur le long terme.

Il faut que tous les pays disposent de capacités de recherche nationales plus ou moins importantes, car il est rare que les technologies et les pratiques puissent être importées sans devoir être adaptées aux conditions locales et agroécologiques. Cependant, il faut que les pays examinent soigneusement le type de stratégie de recherche qui convient le mieux à leurs besoins et à leurs capacités. Certains, en particulier ceux qui ne disposent pas de suffisamment de fonds pour conduire des programmes de recherche nationaux solides, peuvent être amenés à privilégier l'adaptation des résultats de la recherche internationale aux conditions locales. D'autres, qui disposent d'un budget plus important pour la recherche, peuvent souhaiter consacrer aussi des ressources à la recherche fondamentale. La priorité doit être d'établir des partenariats internationaux et de procéder à une répartition rigoureuse de l'effort entre la recherche internationale aux applications de vaste portée et la recherche nationale axée sur les besoins nationaux. La coopération Sud-Sud entre de grands pays dotés de programmes de recherche publics majeurs et des pays dont les capacités de recherche nationale sont plus modestes a toute sa place lorsque ces pays ont des conditions agroécologiques analogues.

Il est indispensable que les activités de recherche répondent aux besoins des exploitations agricoles familiales dans leur environnement agroécologique et social spécifique. Le fait d'associer l'innovation impulsée par les agriculteurs et les connaissances traditionnelles aux résultats de la recherche formelle peut contribuer au caractère durable de la productivité. En outre, si les exploitants familiaux prennent part à la définition des programmes de recherche et à des activités de recherche participatives, la recherche n'en répondra que mieux aux besoins du secteur de l'agriculture familiale. Il peut s'agir d'une collaboration étroite avec les organisations de producteurs ou de la mise en place de mesures qui incitent les chercheurs et les organisations de recherche à interagir avec les exploitations familiales et leurs différents membres, notamment les femmes et les jeunes, et à entreprendre des recherches qui tiennent compte de leurs conditions et de leurs besoins spécifiques.

Dépenses publiques de recherche-développement agricole

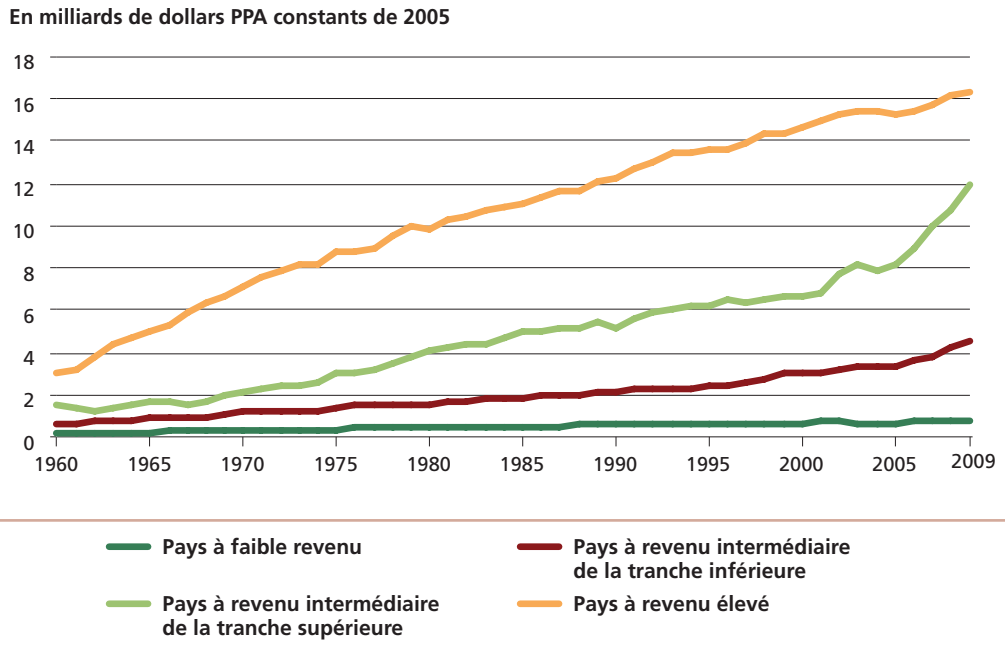

Note: Les données ne tiennent pas compte des pays de l'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique.
Source: Voir le rapport complet pour plus de détails

Promouvoir des services de conseil rural qui s'adressent à tous

Il faut certes investir dans la recherche-développement agricole pour améliorer les perspectives de production du point de vue d'un développement durable, mais la mise en commun par les exploitants familiaux des connaissances relatives aux technologies et aux pratiques novatrices est peut-être encore plus efficace pour réduire les écarts qui existent entre les pays en développement et les pays développés en matière de productivité et de durabilité. À cet égard, les services de vulgarisation et de conseil jouent un rôle déterminant, mais beaucoup trop d'agriculteurs, en particulier les femmes, n'ont pas facilement accès à ces services. Aujourd'hui, la vulgarisation se caractérise par une grande diversité de services de conseil et de prestataires de services issus des secteurs public, privé et à but non lucratif. Il n'existe pas de modèle universel en matière de vulgarisation, cependant les pouvoirs publics, les entreprises privées, les universités, les organisations non gouvernementales et les organisations de producteurs peuvent fournir ces services à différentes fins et en adoptant différentes approches. Renforcer les capacités des divers types de prestataires constitue une composante importante de la promotion de l'innovation.

Les pouvoirs publics ont encore un rôle capital à jouer dans la prestation de services de conseil agricoles. À l'instar de la recherche, les services de conseil agricole génèrent pour la société des avantages dont la valeur dépasse celle qu'en tirent les agriculteurs et les prestataires privés au niveau individuel. Ces avantages – augmentation de la productivité, amélioration de la durabilité, baisse des prix des denrées alimentaires, recul de la pauvreté, etc. – étant des biens publics, la prestation de services de conseil agricole doit bénéficier d'un soutien de la part des pouvoirs publics. En particulier, il appartient clairement au secteur public de fournir des services aux petites exploitations agricoles familiales, notamment dans les contrées isolées, car ces exploitations sont souvent ignorées par les prestataires du secteur privé alors même qu'elles peuvent avoir particulièrement besoin d'un avis neutre et d'informations sur les pratiques agricoles. Les autres domaines dans lesquels le secteur public se doit d'assurer la prestation de services de conseil sont notamment l'instauration de pratiques agricoles plus durables, l'adaptation aux effets du changement climatique et l'atténuation du changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou la fixation du carbone. Le secteur public a aussi pour responsabilité de veiller à ce que les conseils dispensés par le secteur privé et la société civile soient techniquement valides et socialement et économiquement adaptés.

Pour que les services de conseil ruraux soient pertinents et donnent des résultats, il faut tenir compte des besoins à la fois des différents types d'exploitations familiales et des divers membres du ménage agricole. De même, dans un souci d'efficacité, il est fondamental de faire participer activement les femmes et les jeunes et de veiller à ce qu'ils aient accès à des services de conseil qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs problèmes. Les approches participatives, par exemple les fermes-écoles où des agriculteurs en instruisent d'autres, les mécanismes d'apprentissage entre pairs et les activités de mise en commun des connaissances, constituent un bon moyen de réaliser ces objectifs. Il faut recueillir davantage d'informations et d'éléments en ce qui concerne les expériences conduites avec différents modèles de vulgarisation et leur efficacité respective. Les actions visant la collecte et le partage de ces informations doivent être encouragées aux niveaux national et international.

Pourcentage d'exploitations ayant accès à l'information par l'intermédiaire de la vulgarisation agricole (année la plus récente dans les pays sélectionnés)

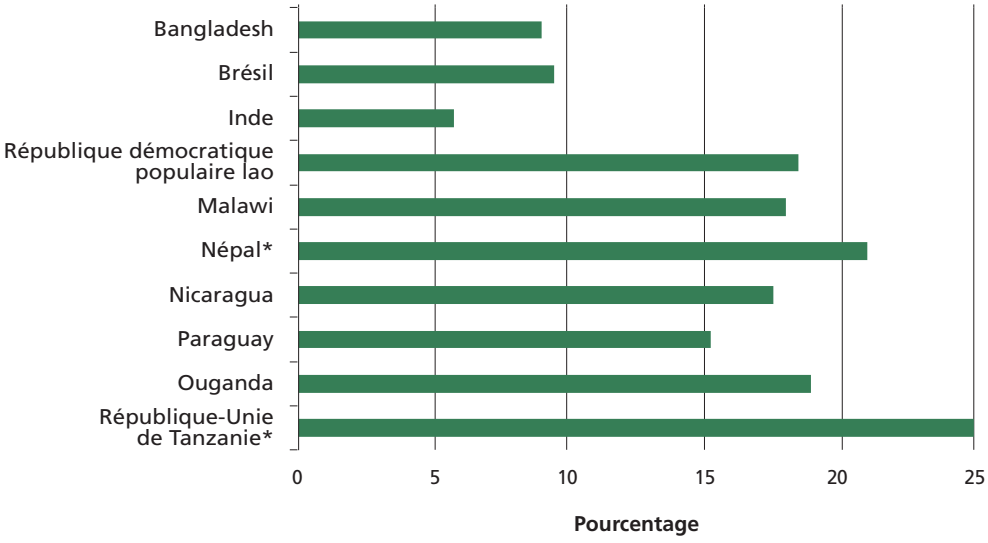

Note: * Dans le cas du Népal et de la République-Unie de Tanzanie, les pourcentages prennent seulement en compte les ménages agricoles, et pas les exploitations agricoles hors ménages.
Source: Voir le rapport complet pour plus de détails

Renforcer la capacité d'innovation dans le secteur de l'agriculture familiale

L'innovation suppose qu'il existe au départ une capacité d'innovation aux niveaux individuel, collectif, national et international. Il faut améliorer les compétences et les capacités des individus associés à tous les volets du système d'innovation agricole – agriculteurs, prestataires de services de vulgarisation, chercheurs, etc. – au moyen d'activités d'éducation et de formation conduites à tous les niveaux. Les femmes, y compris les plus jeunes, doivent bénéficier d'une attention particulière du fait de leurs besoins spécifiques et du rôle qu'elles jouent dans l'agriculture et les stratégies de subsistance en milieu rural. Il faut aussi s'intéresser particulièrement aux jeunes en général, car ils sont plus enclins à innover que leurs aînés et représentent le futur de l'agriculture. Si les jeunes perçoivent l'agriculture comme une profession susceptible d'être embrassée et qui se prête à l'innovation, les perspectives du secteur pourraient en être considérablement améliorées.

La capacité d'innovation collective dépend de l'existence de réseaux et de partenariats dynamiques entre les individus et les groupes au sein du système. Les organisations et les coopératives de producteurs revêtent une importance particulière à cet égard. Des organisations solides, performantes et ouvertes à tous peuvent faciliter l'accès des exploitations agricoles familiales aux marchés d'intrants et aux marchés de produits, aux technologies et aux services financiers, notamment le crédit. Ces organisations peuvent servir de relais en vue d'une coopération plus étroite avec les instituts de recherche nationaux; fournir des services de vulgarisation et de conseil à leurs membres; faire office d'intermédiaires entre les exploitations et les différentes sources d'informations; et aider les petits agriculteurs à faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques, afin de contrebalancer l'influence souvent prédominante d'intérêts plus puissants. En outre, les exploitants familiaux qui dépendent de l'utilisation d'autres ressources – forêts, pâturages et ressources halieutiques – ont parfois intérêt à se mettre en rapport avec les organisations de producteurs de ces secteurs. La création de liens entre les organisations de producteurs des différents secteurs peut contribuer à faire avancer la cause de la sécurité des droits fonciers et favoriser une meilleure coordination entre les décideurs et les prestataires de services.

Aux niveaux national et international, la bonne gouvernance et des politiques économiques judicieuses, la sécurité des droits de propriété, les infrastructures, notamment de marché, et un cadre réglementaire porteur contribuent à créer un environnement favorable et à encourager l'innovation. Les gouvernements doivent appuyer la création d'organisations de producteurs performantes et représentatives et faire en sorte qu'elles participent aux processus d'élaboration des politiques.

Les différents niveaux du renforcement des capacités

Source: FAO

Messages clés

Les exploitations agricoles familiales sont l'une des clés de la sécurité alimentaire et du développement rural durable; la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement dans le monde dépendent des 500 millions d'exploitations agricoles familiales, sur lesquelles repose l'agriculture dans la plupart des pays. Plus de neuf exploitations agricoles sur dix étant des exploitations familiales, celles-ci sont à même de catalyser un développement rural dynamique. Elles sont les gardiennes des ressources agricoles mondiales et la source de plus de 80 pour cent des denrées alimentaires produites sur la planète, mais beaucoup sont pauvres et elles-mêmes touchées par l'insécurité alimentaire. Il est urgent d'ouvrir le secteur de l'agriculture familiale à l'innovation si l'on veut aider les agriculteurs à se hisser hors de la pauvreté et parvenir à la sécurité alimentaire et à une agriculture durable partout dans le monde.

Les exploitations agricoles familiales constituent un groupe extrêmement hétérogène et les systèmes d'innovation doivent tenir compte de cette diversité. En matière d'innovation, les stratégies à appliquer à toutes les exploitations agricoles familiales doivent tenir compte des conditions agroécologiques et socioéconomiques des agriculteurs ainsi que des objectifs sectoriels fixés par le gouvernement. Les actions publiques visant à promouvoir l'innovation dans les petites et moyennes exploitations agricoles familiales doivent être telles que la recherche agricole, les services de conseil, les institutions du marché et les infrastructures s'adressent à tous. La recherche agronomique sur les cultures, l'élevage et les modes de gestion pratiqués par ces exploitations constitue un bien public à placer au rang des priorités. Par ailleurs, un environnement favorable aux organisations de producteurs et aux autres organisations communautaires peut contribuer à la promotion de l'innovation, innovation grâce à laquelle les petites et moyennes exploitations familiales pourraient transformer l'agriculture dans le monde.

Les défis auxquels sont confrontés l'agriculture et l'environnement institutionnel de l'innovation agricole sont beaucoup plus complexes que par le passé; à l'échelle mondiale, il faut établir un système d'innovation qui tienne compte de cette complexité. Les stratégies d'innovation agricole doivent désormais mettre l'accent non seulement sur l'accroissement des rendements mais aussi sur une série plus complexe d'objectifs, notamment la préservation des ressources naturelles et l'augmentation des revenus ruraux. Les stratégies en matière d'innovation doivent aussi tenir compte de l'environnement politique et institutionnel complexe qui prévaut aujourd'hui dans le secteur agricole, où la prise de décision dépend en outre d'une plus grande diversité d'acteurs. Il est capital d'établir un système d'innovation qui permette de faciliter et de coordonner l'action de toutes les parties prenantes.

Il faut accroître l'investissement public dans la recherche-développement agricole ainsi que dans les services de vulgarisation et de conseil, et il faut aussi le réorienter afin de privilégier l'intensification durable et la réduction des écarts de rendement et de productivité. La recherche agricole et les services de conseil génèrent des biens publics – productivité, amélioration de la durabilité, baisse des prix des denrées alimentaires, recul de la pauvreté, etc. – et doivent donc bénéficier d'un soutien appuyé de la part des pouvoirs publics. La recherche-développement doit principalement porter sur l'intensification durable, et notamment continuer à repousser les frontières de la production mais dans l'esprit du développement durable. Elle doit adopter une approche systémique et intégrer les connaissances traditionnelles. Les services de vulgarisation et de conseil doivent viser à la réduction des écarts de rendement et à l'amélioration de la productivité du travail dans les petites et moyennes exploitations agricoles. En travaillant en partenariat avec les organisations de producteurs on peut contribuer à ce que la recherche-développement et les services de vulgarisation s'adressent à tous et répondent aux besoins des agriculteurs.

Toutes les exploitations agricoles familiales ont besoin d'un environnement propice à l'innovation, notamment une bonne gouvernance, des conditions macroéconomiques stables, des régimes juridiques et réglementaires transparents, des droits de propriété garantis, des outils de gestion des risques et des infrastructures de marché. Un accès amélioré aux marchés de produits et d'intrants – marchés locaux et marchés plus vastes – et notamment les achats effectués par les pouvoirs publics auprès des exploitants familiaux peuvent fortement encourager l'innovation, mais les agriculteurs des contrées isolées et les groupes marginalisés se heurtent souvent à des obstacles considérables. De plus, les pratiques agricoles durables se caractérisent souvent par des coûts de démarrage élevés et de longs délais avant que les avantages ne se concrétisent, de sorte qu'il peut être nécessaire de prendre des mesures pour inciter les agriculteurs à fournir des services environnementaux importants. Des institutions locales performantes, notamment les organisations paysannes, peuvent aider à surmonter ces obstacles.

Il faut promouvoir la capacité d'innovation dans le secteur de l'agriculture familiale à de multiples niveaux. La capacité d'innovation individuelle doit être renforcée au moyen de l'investissement dans l'éducation et la formation. Il faut mettre en place des mesures d'incitation favorisant la création de réseaux et de liens qui permettent aux différents acteurs du système d'innovation – agriculteurs, chercheurs, prestataires de services de conseil, filières de transformation, etc. – d'échanger des informations et d'œuvrer à la réalisation d'objectifs communs.

Des organisations de producteurs performantes et ouvertes à tous peuvent favoriser l'innovation chez leurs membres. Les organisations de producteurs peuvent aider leurs membres à accéder aux marchés et à établir des liens avec d'autres acteurs du système d'innovation. Elles peuvent aussi permettre aux exploitations agricoles familiales de faire entendre leur voix dans les instances de prise de décision.

I4036F/1/10.14

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, principale publication annuelle de prestige de la FAO, a pour objectif d'offrir à un public plus large des évaluations équilibrées reposant sur des données scientifiques sur des aspects importants de l'alimentation et de l'agriculture mondiale.
http://www.fao.org/3/a-i4036f.pdf

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES: esa-publications@fao.org
RELATIONS MÉDIAS: FAO-Newsroom@fao.org
PUBLICATIONS FAO: www.fao.org/publications
SITE WEB: www.fao.org
© FAO, 2014